

LE PETIT JOURNAL



Juin 2016

CONTACT



Mairie d'Haudainville
1 rue de Verdun
55100 Haudainville

☎ 03 29 84 62 86
Fax 03 29 83 98 94

mairiehaudainville@wanadoo.fr
www.haudainville.eklablog.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie



Lundi 15 h 30 à 18 h 30
Mercredi 15 h 30 à 18 h 30
Vendredi 09 h 00 à 11 h 30

Le maire ainsi que les
adjoints se tiennent à
votre disposition le
Samedi de 10 h à 12 h

Rendez-vous possible
auprès du secrétariat de
la Mairie.

En dehors des
permanences ci-dessus
et **en cas d'urgence**
vous pouvez contacter le
Maire ou les adjoints aux
numéros ci-après :

Louis Kutschruiter
06.87.51.85.84

Eric Preud'homme
06.08.48.75.97

Jean-Luc Lorin
06.68.44.09.73

LE MOT DU MAIRE



Centenaire

Sous le signe de la jeunesse et du devoir de mémoire, les manifestations et cérémonies du Centenaire à Verdun resteront riches en images et en messages.

Moments inoubliables et symboles de Paix !

Pendant la première guerre mondiale, Haudainville était un village de « l'arrière » où transitaient les armes, les munitions, la nourriture, les renforts, les blessés mais aussi les morts. Aujourd'hui, les restes des fortifications Seré de Rivières, le monument aux Morts, le cimetière militaire et les tombes des différents conflits sont le témoignage d'un passé douloureux de notre village. La cérémonie du 28 mai, placée sous le signe de la réconciliation et de la paix restera, pour les Haudainvillois présents, un grand moment qui marquera nos mémoires.

La participation d'un groupe de reconstituteurs représentant 7 nationalités (Français, Belges, Anglais, Allemands, Hongrois, Roumains et Polonais) mais aussi celle de la chorale «Les chanteurs de la Paix», scelleront un peu plus l'amitié entre nos peuples dans le désir commun de paix.

Un grand merci à tous les acteurs.

Bien à vous,
Louis Kutschruiter
Maire

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA COMMUNE

Plus moderne, plus complet, plus ergonomique, le nouveau site de la commune vise à mieux vous informer sur Haudainville, ses activités, ses services et les projets en cours. Il a été conçu afin de vous procurer un meilleur confort de navigation. Ce nouveau portail vous permettra de suivre l'actualité de notre village mais également d'effectuer certaines démarches administratives en ligne.

Retrouvez-nous sur www.haudainville.fr

AGENDA



- ✓ **18/06** : Séance de Foot / Rugby pour les enfants avec Foot de Bonheur
- ✓ **19/06** : Retransmission du match Suisse / France sur écran géant
- ✓ **25/06** : Théâtre du SLC La Beholle
- ✓ **28/06** : Fête de l'école Edgar Gascon
- ✓ **14/07** : Manifestation du 14 juillet

ÉTAT CIVIL



Mariage :

Lorène GEORGE et Damien PARIS, le
28 mai 2016

Prochain Conseil Municipal :

Vendredi juillet 2016



DELIBERATIONS

Modification budgétaire :

Monsieur le Maire fait part au Conseil d'une anomalie concernant l'équilibre des opérations d'amortissement. L'immobilisation concernant des frais d'étude étant déjà totalement amortie, il y a lieu de rectifier cette opération d'ordre budgétaire comme suit : Dépense de fonctionnement : art 6811-042 - 1 315,00 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents accepte la modification proposée et charge Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à ce dossier.

Annulation de titre (année 2013) :

Monsieur le Maire demande au conseil la possibilité d'annuler le titre 184 de l'année 2013 correspondant à une aide du Conseil Général pour un montant de 1 615,00 €. En effet, cette somme a déjà été prise en compte.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents accepte l'annulation pour un montant de 1 615,00 € et charge Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à ce dossier

Intégration C.C.A.S. :

Suite aux opérations de transfert comptable du budget clôturé du C.C.A.S. vers le budget de la commune, sur proposition de la trésorerie, il y a lieu d'intégrer le bilan de clôture.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents accepte l'intégration du bilan de clôture du C.C.A.S. comme présentée et charge Monsieur le Maire de faire le nécessaire et signer tout document se rapportant à ce dossier

Admission en non-valeur:

Monsieur le Maire expose au conseil la demande d'admission en non-valeur faite par le comptable public pour un montant de 408,44 € d'une part et 112,02 € d'autre part.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide la mise en non-valeur des sommes dues par Monsieur CHARUEL qui est décédé pour un montant de 361,24 € et charge Monsieur le Maire de faire le nécessaire afin de recouvrer les sommes dues au titre de la garderie et cantine pour un montant de 47,20 € et 112,02 € pour le service des eaux.

INFORMATIONS

Monsieur le Maire informe le conseil du nouveau régime indemnitaire. Le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) va devenir, d'ici fin 2016, le nouvel outil indemnitaire de référence en remplaçant la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique.

Cérémonie du 28 mai 2016 : Des arrêtés de stationnement et de circulation seront pris pour la rue du moulin et double sens rue de l'église. Une gerbe sera achetée et un vin d'honneur clôturera la cérémonie. Un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres et une communication faite à l'école.

Vie du village :

- Bilan du vide-grenier : 136 places attribuées, 99 Haudainvillois et 37 Extérieurs. 48 places encaissées.
- Mercredi 25 mai : réunion de la commission pour la préparation du 14 juillet.
- Art de la rue « Yarn Bombing » : un groupe d'Haudainvilloises se retrouve chaque mardi pour tricoter et ainsi contribuer à la création d'un dôme qui sera exposé rue Pierre Demathieu et des écharpes pour habiller les Maréchaux, dans le cadre de la préparation du Grand Festival qui aura lieu à Verdun les 15,16 et 17 juillet 2016.
- Voyage à Sainte Croix pour les aînés : 41 inscrits dont 1 de l'extérieur.

Travaux :

- Rue grande : première rencontre en mairie avec le Maître d'œuvre et les services de l'Agglomération. Lors du passage du président de la communauté d'agglomération le 8 mai, une demande de prolongement de l'enfouissement des réseaux secs jusqu'au bout de la rue du pré le bec a été formulée. Il pourrait y avoir du retard car il faut éclaircir le moyen d'avoir les subventions de la FUCLEM (60% sur réseau sec et 80 % sur éclairage). Une réunion publique sera programmée quand l'avant-projet sera réalisé

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL – VENDREDI 20 MAI 2016 (SUITE)

Travaux (suite) :

- Route de Belrupt : L'enrobé sera posé à partir du 30 mai.
- Rue de la Marjolaine : Un mur de soutènement sera réalisé fin mai. Cela permettra d'élargir le trottoir et d'améliorer la sécurité.
- Rue de St Mihiel : Des avaloirs seront installés afin de permettre un meilleur écoulement de l'eau en cas de fortes pluies.
- « Vélo route voie verte » : Le projet est bouclé et reliera bien Haudainville à Samogneux. La partie reliant Haudainville à Verdun sera réalisée en grève-ciment. Quelques places de parking seront aménagées au niveau du pont de Butry.
- Le problème des dépôts sauvages et tags au pont de Butry est évoqué.
- Cimetière : 3 tombes restent à relever. Un devis sera demandé pour « habiller » l'ossuaire. Tout doit être terminé pour le 1^{er} octobre 2016.
- Eau : Une défaillance d'un réducteur rue de la Louvière entraînant une surpression est en cours de réparation. Des sondages sur la canalisation rue Grande ont été réalisés. Les résultats sont positifs.
- L'affaissement de la chaussée rue de Verdun est évoqué. Cette observation a été remontée aux services de l'Agglomération.

Périscolaire :

Le Centre de Loisirs sera organisé par l'Agglomération sur 3,5 semaines du mois de juillet. Une inquiétude sur l'encadrement nous est remontée : il faudrait mixer les animateurs pour ne pas que les enfants retrouvent l'équipe des NAP et ainsi sortir du milieu scolaire.

Les adolescents de 11/17 ans de l'ensemble du territoire de l'agglomération pourront participer à FOL'ETE du 11 juillet au 19 août. Les activités seront très diversifiées et se dérouleront les après-midi mais aussi en soirée. Des informations plus précises seront communiquées. La FOL est le prestataire et il est prévu de pouvoir accueillir 120 jeunes. Tarif : forfait hebdomadaire.

Espace culturel :

PRISME : Association en cours de création pour une possible occupation d'une partie de l'espace culturel. Se pose le devenir de la bibliothèque : 147 passages sur l'année écoulée avec 2 ouvertures hebdomadaires, ce qui est bien trop faible !

Forêt :

Les 31 parts de bois sont abattues, façonnées, stérées et facturées. 21 parts sont payées pour un montant de 2256 €. 10 parts sont encore en attente de règlement. Le volume total est de 393,5 stères. Il est précisé le changement du taux de TVA qui passe de 10 à 20%.

Vente d'épicéas coupes 5 et 6, le 7 juin.

Réunion des communes forestières le 11 juin à Sommedieu.

Des barrières devant le Clos Lorrain ont été posées afin de sécuriser le passage. La destination de cet immeuble dépendra du jugement en cours.

14 JUILLET : VENEZ RELEVER LE DEFI !

Comme tous les ans depuis quelques années, le 14 juillet est l'occasion pour les haudainvillois de se retrouver.

Dès 9h, débutera le concours de pêche adultes, suivi à partir de 10 h 45 du concours de pêche enfants.

A midi, retrouvons-nous au terrain de sport pour la remise des lots des concours de pêche, le vin d'honneur et le repas républicain. La viande est offerte par la municipalité : apportez vos salades et vos desserts à partager. Pensez également à apporter vos couverts.

A 15 h 00, **venez relever le défi en participant, par équipe, à différents jeux** : course de garçon de café, tir à la corde, jeux d'eau et autres jeux loufoques. L'activité est gratuite et ouverte à tous, de 7 à 77 ans ! Il n'y a pas d'inscription préalable. Venez en famille, entre amis, avec vos voisins... Pensez à en parler autour de vous !

Et si vous ne souhaitez pas y prendre part, rien ne vous empêchera de vous réunir autour d'une pétanque, d'une belote ou d'une simple conversation !

A partir de 17 h 30, notre groupe local « Nappage Nocturne » proposera un concert gratuit.

Vous êtes tous les bienvenus alors venez nombreux, partager ce moment de convivialité.

FOL'ETE POUR LES ADOLESCENTS

Informations concernant le dispositif « fol'été » (anciennement « activ'été ») :

Le dispositif accueille des jeunes âgés de 11 ans (collège) à 17 ans, du 11 juillet au 19 août, du lundi au vendredi. Les activités se dérouleront surtout en après-midi et en soirée.

Les tarifs sont aujourd'hui à l'étude mais devraient assez peu varier de l'an passé.

Des activités seront organisées dans certains villages de l'agglomération et/ou des transports seront organisés pour transporter les jeunes des villages vers Verdun pour certaines activités (transport organisé à partir de 8 jeunes inscrits).

Les inscriptions aux activités et la vente des passeports hebdomadaires se déroulent au bar grill au Pré l'Evêque (installation d'un lieu d'accueil convivial avec babyfoot) chaque lundi matin. Toutefois, concomitamment, la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun détachera un animateur qui prendra les inscriptions dans notre village. Les jeunes prendront un passeport hebdomadaire et pourront choisir des activités chaque jour (certaines activités seront limitées en nombre de places).

Le fonctionnement des accueils se fera sous trois formes :

- **les activités journalières** (liste non exhaustive et à confirmer) : poney, pêche, rugby, création de bijoux et tatouages au henné, fabrication de pain et gâteau marocain, escrime, course d'orientation, sports de combat, danse africaine, djembé, aviron, basket, vélo, grands jeux, rencontres inter-villages, photos, activités à l'Aquadrome, participation au Grand Festival (ateliers artistiques participatifs) et au cinéma de plein air (création de déco et d'animation d'un film, puis visualisation du film), accrobranche, karting, jeux vidéo, lasergame, bowling, ...

- **les "résidences"** : plusieurs jours autour d'une activité structurante (artistique, nature, etc...) avec hébergement en camping. Exemples : mini Vent des forêts, cirque, bivouac avec cheval, marionnettes et échasses, web reportage, voile, ...

- **les soirées** : Grand Festival, cinéma de plein air, tournoi city stade, tournoi de futsal, soirée à thème, ...

Quelques-unes de ces activités pourraient être organisées dans notre commune et ainsi générer une animation (spectacle, jeux avec la population, etc...). Le but est de mixer les publics et de mettre en synergie les activités et la vie du territoire.

Afin d'optimiser l'organisation et notamment étudier la possibilité de transport, merci de vous manifester en mairie d'Haudainville, afin d'identifier les jeunes potentiellement intéressés.

La direction enfance-jeunesse de la Communauté d'agglomération du Grand Verdun est également à votre disposition pour tout complément d'information.

LE FESTIVAL CULTUREL DES 15, 16 et 17 JUILLET 2016

Depuis quelques semaines, des groupes d'enfants et d'adultes se sont constitués dans différentes communes de l'agglomération verdunoise et se sont mis au travail pour accompagner dans leurs œuvres divers artistes dont Sidonie HOLLARD qui pratique le « yarn bombing ».

De quoi s'agit-il ? « C'est un nouvel art urbain qui tricote la ville ». Ce mouvement artistique est apparu aux Etats Unis en 2005. Coloré, chaleureux et parfois même psychédélique, le « yard bombing » est d'autant plus intéressant qu'il est pratiqué en majeure partie par des femmes. Jessie Hemmons, jeune "yarn bombeuse" expliquait ainsi au New York Times " Le street art et le graffiti sont habituellement dominés par les hommes. Le Yarn Bombing est plus féminin, c'est comme faire du graffiti avec des pulls de grand-mère".

A Haudainville, un groupe variant de 5 à 9 personnes s'est associé au projet de Sidonie HOLLARD et a procédé à la réalisation de 2 écharpes fantaisie de 2,50 m de long qui garniront le cou de deux maréchaux ainsi qu'à la confection de plus de 300 carrés tricotés ou crochetés qui constitueront la couverture du dôme de l'universalité. Celui-ci sera visible au cours du Grand Festival dans le terrain proche de la Citadelle et du centre social et culturel Glorieux-Cité Verte.

D'autres réalisations seront également présentées lors de ce festival : des meubles de jardin en palettes, des constructions et des statues en carton, ...



COMMEMORATION DU CENTENAIRE A HAUDAINVILLE

Une cérémonie regroupant plus de 50 « reconstituteurs » en uniformes français et austro-hongrois s'est déroulée à Haudainville. Un défilé des troupes dans les rues du village suivi d'une cérémonie au monument aux Morts, lettres de combattants français et allemands lues en trois langues, message de bienvenue et de paix, participation de la chorale « les Chanteurs de la Paix » ont su marquer pour notre village les commémorations du Centenaire. La presse et la télévision nationale ont relayé ces événements qui ont animé notre commune ce 28 mai 2016. Nous adressons un grand merci à tous les participants.



CENTRE AERE A HAUDAINVILLE

Le centre de loisirs sera cette année géré par la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun. Il sera ouvert aux enfants de 4 à 11 ans du mercredi 6 au vendredi 29 juillet 2016. Le programme des activités est en cours d'élaboration. Les conditions d'inscriptions et les tarifs vous seront communiqués prochainement.

SOIREE THEÂTRE DU SLC LA BEHOLLE

Les troupes de théâtre du SLC La Beholle (enfants, ados et adultes) se produiront à la salle polyvalente le samedi 25 juin 2016.

La troupe d'adultes, « Les compagnons de la Béholle », vous présentera « Joyeux Anniversaire Louise », une pièce mise en scène par Annick DUR et Guylaine PETITJEAN. Nous sommes en 1942, dans un appartement à Paris. Victor, libraire, attend ses convives pour fêter les quarante printemps de Louise, sa femme. Les invités arrivent et s'en suivent les conversations naturelles lors de retrouvailles d'amis, mais « pas de politique ». Parmi eux, un docteur, un maître de philosophie, une résistante, un combattant aveugle, un homme d'affaires (qui s'invite...). Tout se passe bien jusqu'à ce qu'un incident survienne dans la rue, chamboulant ainsi la petite soirée... Vrais visages et amitiés brisées seront-ils de mise ?

PREVENTION CANICULE

On parle de CANICULE quand ces trois conditions sont réunies :

- Il fait très chaud pendant la journée,
- La nuit, la température ne descend pas ou très peu,
- Cela dure depuis plusieurs jours.



Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs.

- Personnes âgées : mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°. La température de mon corps peut alors augmenter : je risque le coup de chaleur « hyperthermie »
- Enfants et adultes : mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température donc je perds de l'eau : je risque la « déshydratation ».

Conseils :

- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes,
- Passer plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé,
- Maintenir la maison à l'abri de la chaleur,
- Fermer les volets et les fenêtres aux heures les plus chaudes,
- Ne pas faire d'efforts physiques intenses,
- Ne pas rester en plein soleil,
- Manger normalement (fruits, légumes, pain, soupe, etc...)
- Boire environ 1,5 l d'eau bien répartie dans la journée,
- Donner des nouvelles à votre entourage,
- Si vous êtes seule, penser à vous signaler à la Mairie.

BAIGNADE : ATTENTION DANGER !

Nous tenons à rappeler que la baignade, dans les canaux et rivières domaniales et leurs dépendances, est strictement interdite en dehors des plans d'eau réservés et autorisés à cet effet car elle présente de nombreux dangers pour ceux qui la pratiquent, notamment en raison du passage des bateaux et de la manœuvre des ouvrages.



Chaque année, en période estivale, cette interdiction n'est malheureusement pas respectée, le plus souvent par méconnaissance des textes et des dangers encourus. Les risques de noyade sont pourtant bien réels, et notamment en raison d'une mauvaise visibilité sous l'eau (limitée à quelques centimètres).

La température de l'eau et le courant entre la surface, qui peut être chaude et calme, et le fond de la rivière, qui peut être tumultueux et froid, peuvent donc varier énormément et générer un choc thermique pouvant engendrer une hydrocution.

La baignade à proximité des ouvrages de navigation est strictement interdite car elle est particulièrement dangereuse : la baignade, en amont des écluses, peut entraîner l'aspiration du nageur par le courant provoqué lors de l'ouverture des vannes pendant la manœuvre de remplissage du sas.

Les sauts des nageurs dans les voies d'eau depuis des ponts peuvent se révéler mortels. En effet, sous l'eau, les piles de pont, y compris celles des rives, sont quelquefois entourées de pieux métalliques, de blocs de béton ou de roches.

Beaucoup de facteurs peuvent entraîner la noyade, mais les plus fréquents sont la surestimation de ses capacités en natation, la sous-estimation des risques encourus, la méconnaissance du milieu aquatique et le défaut de surveillance pour les enfants.

« Le Petit Journal » est un bulletin d'information municipale. La déclaration d'intention de publier est déposée en préfecture de la Meuse, conformément à la loi. Il est imprimé par nos soins en mairie.

Directeur de publication : M. Louis Kutschruiter, Maire de la commune.

Rédacteurs : Mme Valérie Ciré – Mme Béatrice Cornélise – Mme Virginie Lambert – M. Denis Waxweiler